

3^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT DES SOCIETES



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Traitez les quatre questions suivantes :

- 1) les cessions de parts sociales dans une société civile
- 2) les pouvoirs du directoire et du conseil de surveillance dans une société par actions
- 3) le principe une action - une voix et les actions à droit de vote double
- 4) la révocation du gérant d'une société en nom collectif

Document autorisé : NEANT.